

ETUDES COMMUNES PEUGEOT S.A. ET FIAT AUTO S.P.A. REPERTOIRE DES NORMES A CONTENU COMMUN

Page 1/3

SANS RESTRICTION D'UTILISATION

AVANT-PROPOS

La présente norme dont les dispositions sont également contenues dans la norme FIAT 07510 ne peut être modifiée sans l'accord conjoint des services suivants :

- pour PEUGEOT S.A. : le service "Règle d'Organisation et de Gestion" de la Direction des Etudes et des Techniques Automobiles,
- pour FIAT AUTO S.p.A. : le service "Normazione" della Direzione Tecnica.

Ces dispositions sont conformes à l'accord intervenu entre ces Services en Novembre 1993.

SOMMAIRE

1. OBJET	1
2. DOMAINE D'APPLICATION	1
3. RÉPERTOIRE	2
4. HISTORIQUE ET DOCUMENT CITÉS	3
4.1. HISTORIQUE	3
4.2. DOCUMENTS CITÉS	3
4.3. EQUIVALENT À :	3
4.4. CONFORME À :	3
4.5. MOTS CLEFS	3

1.OBJET

La présente norme donne la liste des sujets ayant fait l'objet d'un accord entre PEUGEOT S.A. et FIAT AUTO S.p.A. et ayant donné lieu à officialisation et publication de normes à contenu commun.

Cette norme précise pour chaque sujet :

- la désignation et la référence des normes correspondantes dans les collections des deux constructeurs.

2.DOMAINE D'APPLICATION

Ce répertoire des normes à contenu commun s'applique pour les études U3 et U6 ainsi que pour toutes les autres Etudes Communes des Groupes PEUGEOT S.A. et FIAT AUTO S.p.A. à venir.

Chaque dérogation particulière justifiée devra faire l'objet d'un accord particulier entre les deux parties.

3.REPERTOIRE

PEUGEOT S.A.		FIAT AUTO S.p.A.	
Référence	Sujet/Titre	Référence	Sujet/Titre
GESTION DE LA DOCUMENTATION			
A10 8201	Répertoire des normes à contenu commun	07510	Indice delle norme a contenuto comune
A10 8202	Principe d'officialisation des règles de gestion	07511	Principio di ufficializzazione delle regole di gestione
A10 8205	Gestion des documents normatifs	07508	Gestione delle norme
A10 8206	Gestion des documents études	07506	Gestione della documentazione tecnica
A10 8207	Gestion des modifications en phase de développement	07507	Gestione delle modifiche nella fase di sviluppo del progetto
CODIFICATION/NUMEROTATION			
A10 8210	Numéro d'identification des véhicules (VIN)	07509	Numero di identificazione veicoli (VIN)
A10 8215	Code couleur des pièces d'aspect	01148	Codifica del colore dei componenti di finizione interna ed esterna dei progetti comuni
		01158	Codifica dell'aspetto superficiale (Grana) dei componenti di finizione in vista
A10 8220	Numérotation des pièces et des plans automobiles	01147	Numerazione dei disegni dei componenti per progetti comuni
A10 8225	Marquage de pièces	07418	Procedura per la marcatura dei componenti
RESPONSABILITES D'ETUDES			
A10 8230	Responsable du développement de pièce ou de produit (RDP)	07502	Responsabile dello sviluppo componente (RDP)
A10 8232	Bureau d'études utilisateur (BEU)	07503	Ufficio progettazione utilizzatore (BEU)
A10 8234	Maître d'oeuvre études (MOE)	07500	Maître d'oeuvre études (MOE)
A10 8236	Responsable d'étude partielle (REP)	07501	Responsabile di progettazione parziale (REP)
A10 8240	Approbation - Qualification Principes généraux	07513	Qualificazione - Approbation Principi generali
SUIVI DES MASSES			
A10 8284	Echange des données de masse	07505	Scambio dei dati di massa
GESTION DES PROTOTYPES			
A10 8286	Demande de pièces prototypes	07504	Procedura per richieste materiali